

Communiqué de presse du Service de l'Information, de la Communication et des Relations publiques du Ministère des affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR

*Service de l'Information,
de la Communication et des Relations publiques*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Monsieur Jean Claude de L'Estrac, un des quatre candidats africains au poste de Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) a cru devoir dénoncer l'élection de Madame Michaëlle Jean du Canada comme un procédé qui "n'a été ni ouvert, ni transparent, ni démocratique. Et ni méritocratique". M. de L'Estrac parle, pêle-mêle de « trahison », allant même jusqu'à évoquer une entente diplomatique franco-sénégalaise pour imposer l'Honorable Michaëlle Jean. Il affirme péremptoirement que « si des élections en bonne et due forme avaient été tenues, le résultat aurait été tout autre. » Le Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur tient à réfuter catégoriquement de telles allégations sans fondement et sans raison.

Cette réaction épidermique de M. de L'Estrac est **inélégante** à l'égard du pays hôte du XV^e Sommet qui lui a offert son hospitalité, **méprisante** à l'égard des autres candidats jugés inférieurs à lui, **discourtoise** à l'égard des Chefs d'Etat et de Gouvernement dont le sien propre, et **surprenante** pour un diplomate de son rang et un Secrétaire général en activité d'une organisation internationale respectable comme la Commission de l'Océan Indien (COI). Ils'agit en effet, au vrai, de propos d'un mauvais perdant aux ambitions démesurées qui se voyait, déjà, confortablement installé dans le fauteuil du Président Abdou Diouf. Personne ne lui dénie ses compétences. Personne ne remet en cause le fait qu'il ait le profil de l'emploi et cela est également valable pour les autres candidats.

Si M. de L'Estrac avait été élu au poste convoité, il nous aurait certainement épargné de tels écarts. Au demeurant, le vote étant à bulletin secret, on peut se poser la question de savoir d'où M. de L'Estrac tient son assurance.

Il faut rappeler la vérité des faits: l'élection au poste de Secrétaire général de l'OIF s'est toujours faite par consensus, suivant une pratique avérée. C'est le même procédé qui a été suivi durant de longs mois, bien avant la tenue du Sommet de Dakar, pour encourager une candidature africaine unique qui aurait sans doute été validée par le Sommet. Ce qui supposait le désistement de trois des quatre candidats africains. Le Président Macky Sall, avec d'autres chefs d'Etat, a travaillé depuis de longs mois pour obtenir l'élection d'un Secrétaire général de consensus. Il a pris des initiatives et participé à nombre de consultations diplomatiques à cet effet. Le Président Macky Sall a reçu tous les cinq candidats dont M. Jean de L'Estrac lui-même qui s'est rendu au Sénégal à deux reprises, reçu par M. le Premier Ministre (en l'absence du Chef de l'Etat) et par le Chef de l'Etat au début du mois de novembre 2014.

Durant le huis clos total, l'absence de consensus a été notée. C'est ainsi que la décision a été prise de mener des consultations restreintes, sous l'égide du président du Sommet et avec la participation du Chef d'Etat du pays du siège : le Président du Sénégal, le Président de la République française, le Président de Maurice, le Président du Burundi, le Premier Ministre du Canada, le Ministre des Affaires étrangères de Guinée équatoriale représentant son Président. Constat a été fait de l'absence de consensus africain. C'est ainsi que pour éviter un vote qui aurait eu des conséquences fâcheuses sur l'organisation, les pays africains comme Maurice ont, tour à tour, souverainement, décidé de retirer leur candidature, permettant ainsi de former un consensus autour de la seule candidature restante, celle de Mme Michaëlle Jean.

Il est édifiant, à ce sujet, de noter que de l'aveu même de M. de L'Estrac, ses "propos n'engagent que (lui), et ne peuvent, en aucune manière, être imputés à l'Etat mauricien" dont le Président, après consultation avec son Premier Ministre resté au pays, il faut le dire, s'est joint au consensus. Ce qui clôt définitivement toute supputation sur la régularité du retrait de sa candidature par son propre pays.

Il convient, enfin, de préciser que conformément aux usages, le Sénégal, en tant que pays hôte du Sommet, et de surcroît, n'ayant pas de candidat, s'est limité strictement à son rôle de Président de séance, ne pouvant ni imposer un consensus, ni imposer un candidat au détriment des autres. Pour son prochain livre déjà annoncé, il serait indiqué de suggérer à M. Jean Claude de L'Estrac le titre provisoire suivant : « L'ambition démesurée d'un homme, le paradoxe de L'Estrac et l'erreur de Jean Claude ».

Fait à Dakar, le 7 décembre 2014

Revenir